

L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Volume 2, numéro 2 • Mai 2005

Spécial terrain de jeux

RAPPEL VENTE DE GARAGE À SCOTT

LES 4 ET 5 JUIN 2005

Pour la troisième année consécutive, soit la première fin de semaine de juin. Votre conseil municipal de Scott vous invite à faire votre vente de garage les 4 et 5 juin. Vous voulez vendre des biens qui ne vous servent plus et peuvent servir à d'autres. Vous faites votre vente DE GARAGE chez-vous. Aucune publicité à payer, aucun coût à déboursier. La direction de la Municipalité annoncera la vente DE GARAGE dans les journaux régionaux. Pour les gens : soit de Scott ou de l'extérieur de Scott qui désirent avoir une visibilité sur la route Kennedy dans le village de Scott, vous pouvez réserver un espace pour exposer vos biens à vendre sur les terrains mis à votre disposition par la Municipalité. Les terrains disponibles seront le stationnement de l'ancien Bureau Municipal et le stationnement commun du Bureau Municipal et de la Caisse Populaire.

Contribution de 15,00 \$ par jour

N'envoyez pas d'argent :
Faites votre chèque à l'ordre de la :
Municipalité de Scott,
1070, route Kennedy, Scott G0S 3G0

**Pour toutes informations ou correspondance
veuillez communiquer avec
Monsieur Jean-Marc Deblois, (418) 387-6318**

Inscriptions au terrain de jeux et à la piscine

Quand : Le mercredi 8 juin et le jeudi 9 juin 2005 entre 19h et 21h
Où : Au bureau municipal (1070, route Kennedy)

Quoi : Vous pourriez inscrire votre enfant au terrain de jeux, au théâtre, aux activités sportives, à la balle molle ainsi qu'aux activités de la piscine et aux cours de natation.

Thème de l'été :

« Recherché: Johnny le Bandit des grand westerns »

Plongez-vous dans le monde fascinant du Far West avec ses saloons, le shérif de la ville, Lucky Luke et son adorable chien Rantanplan et venez découvrir Dodge City, où vit un panoplie de personnage tout aussi rigolos et attachants les uns que les autres. Vous découvrirez ce monde divertissant avec des moniteurs en feu qui sauront vous en mettre plein la vue!

En bref

Au babillard cet été : découverte de fossiles, manipulation d'insectes en tout genre, jeux géants, rallye, aqua-zone, Village des sports, théâtre de marionnettes, contes et légendes, baignade, le fameux camping mais surtout, 35 journées empreintes d'humour et de folies! WOW!

Mot de l'équipe

Comme chaque année depuis treize ans, le terrain de jeux reprend vie avec les bourgeons et le soleil. L'équipe d'animation a donc concocté aux jeunes de Scott un été dynamique et original. Nous avons donc écotté nos cerveaux, presser nos méninges comme des citrons et écrasés nos neurones pour finalement pondre un été renversant! Ne la manquez surtout pas!

Les membres de l'équipe 2005

Terrain de jeux

Coordonnatrice : Marie-Pierre Simard
Assistante-coordonnatrice : Marilyne Rhéaume
Moniteur(trice)s : Maxime Bédard, Marie-Michèle Benoît, Stéphanie Drouin, Tracy Drouin, Joanie Rhéaume

Assistant(e)s-Moniteur(trice)s : Pier-Ann Boutin, Frédéric Chabot, Karine Drouin, Marianne Giroux, Mireille Poulin

Marianne Giroux, Mireille Poulin
Monitrices-théâtre : Joannie Poulin
Service de garde :



Piscine

Sauveteur : Mélanie Parent, Myriam Laflamme-Caux
Assistante-sauveteur : Alex Carter-Labbé
Accueil : Karine Drouin, Andréanne Gilbert, Frédéric Rhéaume

Horaires

Début du terrain de jeux : le lundi 27 juin 2005
Durée du terrain de jeux : 7 semaines
Fin du terrain de jeux : le vendredi 12 août 2005

A.M. : Service de garde de 6h45 à 9h
Terrain de jeux de 9h à 12h

P.M. : Dîner de 12h à 13h
Baignade (terrain de jeux en cas de pluie) de 13h à 16h
Service de garde de 16h à 18h

Activités connexes

Théâtre

Plusieurs enfants ont un coté très créatif. Avec l'activité théâtre il est possible pour eux de se défaire, d'apprendre la concentration du jeu, de développer les rudiments de la scène et de prendre part à une pièce de théâtre qui sera présentée au spectacle de fin d'été. Cette activité, dirigée par (suite→)

DATES À RETENIR!

JUIN						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30/31

Les bureaux municipaux sont fermés



Assemblée du Conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

À LIRE CE MOIS-CI

- Rappel vente de garage à Scott les 3 et 4 juin
- Spécial terrain de jeux
- Horaires de la bibliothèque pour la saison estivale
- Ventes par soumissions
- Véloroute de la Chaudière
- Votre conseil... en bref
- Communiqué
- Activités à Scott
- Un mot de la Fabrique
- Donation de plants d'arbre par la municipalité
- Programme d'aide financière lors des inondations
- À tous les amateurs de pétanque

Spécial terrain de jeux (suite)

Marianne Giroux et Mireille Poulin, est offerte gratuitement aux jeunes inscrits au terrain de jeux. Les rencontres et pratiques auront lieu du lundi au jeudi après-midi au gymnase de l'école. Les enfants intéressés à s'impliquer dans cette activité doivent s'assurer d'être disponible le jeudi 11 août pour la générale de la pièce ainsi que le vendredi 12 août pour le spectacle.

Par ailleurs, il est possible de s'inscrire à cette activité sans être inscrit au terrain de jeux pour la somme de 40\$

Pour de plus amples informations, venez rencontrer Marianne et Mireille aux inscriptions.

Activités sportives

Le terrain de jeux offre aussi gratuitement à ses jeunes la chance de s'inscrire aux activités sportives. Ces dernières auront lieu le mercredi matin entre 9h et 12h. L'activité est toutefois uniquement offerte aux jeunes des groupes 3, 4 et 5. Ce sont Maxime Bédard et Marie-Michèle Benoit qui seront les responsables de cette activité. Au programme : football, soccer, basketball, badminton et toutes autres suggestions!

Il est également possible de s'inscrire à cette activité sans être inscrit au terrain de jeux pour la somme de 40\$. Les participants doivent avoir plus de 9 ans.

Balle-molle - NOUVEAU!

Chaque jeudi après-midi, des moniteurs seront au rendez-vous sur le terrain de balle-molle pour disputer un match. Les jeunes intéressés à participer doivent se présenter le jeudi à 13h avec leur gant. L'activité est offerte gratuitement aux jeunes des groupes 3, 4 et 5 inscrits au terrain de jeux. Il n'y a toutefois possibilité de s'inscrire seulement à la balle-molle pour un montant de 40\$. Les joueurs doivent être âgés de 9 ans et plus.

Service de garde

Le service de garde est un service très apprécié au terrain de jeux. En effet, pour la modique somme de 2\$/heure, il vous est possible de bénéficier d'un service de garde fiable avant et après les heures d'ouverture du terrain de jeux.

A.M. : 6h45 à 9h (au chalet du terrain de jeux)

P.M. : 12h à 13h - GRATUIT!
(au parc ou au chalet en cas de pluie)
16h à 18h (au parc ou au chalet en cas de pluie)

Le service de garde du midi est offert gratuitement mais les enfants doivent apporter leur lunch (micro-ondes sur place).

Les factures du service de garde doivent être réglées de façon hebdomadaire et un reçu vous sera émis à ce moment. De plus, pour des raisons de logistique, les retards seront facturés à 3\$/heure.

Les sorties du vendredi

Semaine 1 : Pô-tov pô-tov, l'heure des cowboys

Du lundi 27 juin au jeudi 30 juin
Sortie du jeudi (fermé le 1^{er} juillet): Activités « ultras » sur place

Semaine 2 : Cow-boys à Dodge City

Du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet
Sortie du vendredi : Capture du hors-la-loi Jesse James - Parc Canada (Spectacle marionnette, contes, activités plein air)

Semaine 3 : Kabir Kouba

Du lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet
Sortie du vendredi : Parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba (Centre d'interprétation archéologique et géologique)

Semaine 4 : Lucky Luke est en ville

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet
Sortie du vendredi : Village des sports*

Semaine 5 : Cours toujours Sherif!

Du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet
Sortie du vendredi : Camping!

Semaine 6 : Les saloons du Far West

Du lundi 1^{er} août au vendredi 5 août
Sortie du vendredi : Les sept chutes (Phénomènes scientifiques, visite centrale hydroélectrique, Aqua jeux)

Semaine 7 : Une dernière poursuite infernale

Du lundi 8 août au vendredi 12 août
Sortie du vendredi : Le spectacle de fin d'été

*La sortie de la semaine 4, soit le Village des sports, n'est pas incluse dans les forfaits. Il est possible d'y participer pour un montant de 20\$ qui comprend l'entrée sur le site et l'allée retour en autobus. Cette sortie est ouverte à tous les résidents de la municipalité, les parents, les cousin(e)s, les ami(e)s etc. Plus on est de fous plus on ri!

Coûts

5 jours / semaine

Sorties comprises

1^{er} enfant : 130\$

2^{me} enfant : 110\$

3^{me} enfant : 90\$

4^{me} enfant : 70\$

Sorties non comprises

1^{er} enfant : 105\$

2^{me} enfant : 85\$

3^{me} enfant : 65\$

4^{me} enfant : 45\$

Avant-midi seulement

Sorties comprises

1^{er} enfant : 105\$

2^{me} enfant : 85\$

3^{me} enfant : 65\$

4^{me} enfant : 45\$

Sorties non comprises

1^{er} enfant : 70\$

2^{me} enfant : 50\$

3^{me} enfant : 30\$

4^{me} enfant : 10\$

N.B. : Les forfaits « 5 jours/semaines » comprennent le passeport piscine du lundi au vendredi après-midi.

Modalités de paiement

Le terrain de jeux accepte les paiements en argent comptant ou par chèque. Si le paiement est effectué par chèque, il est possible de le faire en deux versements. Les deux chèques doivent être remis à l'inscription. Le premier doit porter la date de la journée et le second doit être daté du 20 juillet. Il n'y aura aucune possibilité de remboursement sauf en cas de maladie, de déménagement ou dans le cas des enfants de moins de 4 ans qui bénéficieront d'une semaine d'essai.

La piscine

Il est important de noter que tous les enfants inscrits au terrain de jeux avec les forfaits « 5 jours/semaine » sorties comprises ou non bénéficient automatiquement d'un passeport piscine valide du lundi au vendredi en après-midi.

Bains libres

Lundi au vendredi : jour 13h à 15h45
soir 18h30 à 20h30

Samedi et dimanche : jour 13h à 16h30

Cours de natation

Myriam Laflamme-Caux et Alex Carter-Labbé seront les monitrices des cours de natation. Des cours des niveaux 1 à 12 sont offerts et chaque niveau aura lieu deux fois par semaine du lundi au jeudi entre 16h et 18h. Les horaires des cours seront établies en fonction du nombre d'inscriptions par niveau. Pour de plus amples informations, présentez-vous aux inscriptions.

Tarififications

Bain libre

1\$/mois de 18 ans

2\$/18 ans et plus

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

Passeport estival (Valide en tout temps)

18 ans et moins : 35\$

18 ans et plus : 60\$

Familial : 70\$

Passeport soirs et fins de semaine

18 ans et moins : 25\$

18 ans et plus : 35\$

Familial : 55\$

Cours de natation (2 fois/semaine pour 7 semaines)

Niveau 1 à 12, 14 séances : 35\$

N'oubliez pas qu'en tout temps, quelques conditions sont nécessaires à l'accès à la piscine : un comportement civilisé, le respect des règles de sécurité et le port du casque de bain.

VENTE PAR SOUMISSIONS

Municipalité de Scott
1070, route Kennedy, Scott G0S 3G0

Vente par soumissions : surplus mobilier de bureau.
Vente des actifs au 700, route Kennedy, le 4 juin 2005 de 10h à 15h. Les soumissions devront être sous enveloppes scellées en indiquant : « Soumission Ameublement Bureau ». Ouverture des soumissions le 6 juin à 14 h.

Jean-Marc Deblais 387-6318 Claude Poulin 387-6405

VÉLOROUTE DE LA CHAUDIÈRE

Il est strictement défendu aux véhicules motorisés, aux quatre roues, aux tracteurs ou autres de circuler sur la piste cyclable, sinon une amende vous sera imposée.

La Direction de la Véloroute

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Ajournement du 18 avril 2005

1- Le Conseil de la Municipalité de Scott consent à se regrouper avec d'autres Municipalités afin que la MRC Nouvelle-Beauce publie un appel d'offres pour l'acquisition d'un camion citerne de type citerne.

Ajournement du 25 avril 2005

1- Journée d'enregistrement tenue le 25 avril 2005 au bureau municipal concernant le règlement d'emprunt numéro 168 n'excédant pas 1 700,000 \$ dollars et une dépense de 1 700,000 \$ pour l'acquisition d'un terrain et de certains droits réels accessoires ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures afin de permettre la réalisation d'un développement immobilier. Huit personnes se sont présentées pour s'opposer à ce règlement.

2- Avis de motion est donné qu'un règlement d'emprunt n'excédant pas 300 000 \$ dollars portant le numéro 171 et ayant pour objet l'acquisition d'un camion citerne incendie et d'un camion pour les mesures d'urgence.

3- Soumission entretien paysager 2005 donné à Botanix Hortibeauce Inc. étant le plus bas soumissionnaire.

4- Acceptation de la soumission des Entreprises Lévisiennes pour le balayage des rues de la Municipalité, étant le plus bas soumissionnaire.

5- Acceptation de la soumission des Entreprises Claude Boutin pour divers travaux sanitaires (une centaine de grilles d'égoût pluvial, nettoyage de 5 stations de pompage etc.) étant le plus bas soumissionnaire.

Séance régulière du 02 mai 2005

1- Règlement d'emprunt numéro 171 n'excédant pas 300,000 \$ pour l'acquisition d'un camion citerne incendie et d'un camion pour les mesures d'urgence. Le règlement a été affiché aux deux endroits désignés par le Conseil, soit : à l'Église de Scott et au Bureau Municipal situé au 1070, route Kennedy (tableau d'affichage extérieur). Une journée d'enregistrement s'est tenue lundi le 16 mai concernant le règlement d'emprunt. Aucune personne ne s'est présentée pour s'opposer à ce règlement.

2- Le conseil de la Municipalité de Scott informe la MRC Nouvelle-Beauce de son intention de ne pas être partie au projet dont l'objet est l'implantation, l'exploitation et l'utilisation d'un réseau de télécommunication à large bande (fibre optique).

3- Il a été résolu que le réseau haute vitesse de Telus soit élargi pour couvrir l'ensemble du territoire de la Municipalité.

4- Installation de dos d'âne dans la rue Bellevue.

5- Refus d'installation de dos d'âne dans la rue Drouin puisqu'il existe déjà deux panneaux de signalisation d'arrêt obligatoire.

6- Installation de dos d'âne dans la rue du Lac face au 58, rue du Lac.

7- Travaux effectués sur le camion GMC de la voirie selon la soumission de Monsieur Bernard Létourneau au montant de 3 250,00 \$.

8- Il a été résolu de faire appel à Créations d'emplois afin de se procurer les services d'un étudiant(e) en secrétariat ou en archives pour la période estivale soit de 12 semaines environ.

9- Avis de motion est donné qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 172 et n'excédant pas 270 000 \$ et ayant pour objet la réfection et l'asphaltage du rang St-Henri.

10- Avis de motion est donné qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 173 et n'excédant pas 350 000 \$ et ayant pour objet l'agrandissement pour la bibliothèque municipale.

11- Acceptation de la dérogation du 502, rue du Pont pour l'agrandissement de sa résidence.

12- La Municipalité offre un montant de 200 \$ à la Fabrique de Scott incluant les frais de ménage.

13- La Municipalité a fait part à la Sûreté du Québec de faire une surveillance accrue dans la 10^{me} rue, rue Bellevue, 6^{me} Rue, route Carrier, rue du Pont, Rang St-Étienne, rue Drouin etc...

14- Le conseil mandate la Firme Bolduc, Poulin et associés, arpenteurs-géomètres pour la réalisation d'une cartographie de la zone inondable de la rivière Chaudière.

15- Horaires du bureau municipal pour la période estivale, soit du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h.

16- Le conseil municipal a fait la demande au Ministère des Transports de revenir sur sa décision concernant le refus de payer pour le balayage de la route Kennedy. Une copie de la résolution a été transmise à chaque municipalité de la MRC Nouvelle-Beauce afin de nous appuyer dans cette démarche.

17- Les dirigeants de l'École Primaire l'Accueil remercient le conseil municipal pour son montant alloué dans la réalisation de projets communautaires, entre autre : le futur terrain de soccer. Un montant de 1 000,00 \$ dollars est accordé pour l'année 2005 et un montant de 4 000,00 \$ pour l'année 2006.

18- Lettre de félicitations adressée à Monsieur Denis Dupont pour son prix « coup de cœur » remporté lors du concours d'œuvres d'art CLD Robert-Cliche.

19- Lettre de félicitations adressée à Monsieur Jean-Louis Gagné pour l'obtention du prix argent délivré par Suzuki Canada pour ses excellentes performances en tant que mécanicien.

20- Acceptation du taux de financement permanent du règlement d'emprunt numéro 157 concernant l'aménagement des bureaux municipaux à un taux de 4,40 % pour une période de 5 ans.

21- Engagement de la Firme Inspec-Sol Inc. pour l'étude du sol pour la préparation de la demande de soumission pour la réfection et le pavage du rang St-Henri Bellevue.

22- Acceptation du plan présenté par Monsieur Michel Bolduc, arpenteur concernant le domaine de la Chaudière, schéma numéro 3, situé dans le rang St-Étienne.

23- Avis de motion est donné qu'un règlement portant le numéro 174 et ayant pour objet le coût des permis et d'établir les coûts pour les demandes des notaires et arpenteurs portant sur les zones inondables.

24- Autorisation à Monsieur Magella Parent à utiliser la fréquence C.A.U.C.A. sans frais pour la Municipalité.

25- Avis de motion est donné qu'un règlement portant le numéro 175 et ayant pour objet la modification à l'article 5 du règlement numéro 160 concernant l'engagement d'un pompier temporaire habitant à l'extérieur de la Municipalité.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Heures d'ouverture pour la période estivale, afin de permettre à nos bénévoles de se reposer. J'en profite pour les remercier pour leur dévouement et leur disponibilité tout au long de cette année.

Ouverture juillet : les lundis 4 et 11
Ouverture août : les lundis 8, 15, 22 et 29

Bonnes vacances à toutes et à tous. Bonne lecture. Merci de votre collaboration.

Roger Pigeon, responsable

COMMUNIQUÉ

Pour faire suite à la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, tenue le 19 avril 2005, voici un bref résumé de certains dossiers traités.

Embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé à l'embauche de M. Mario Caron à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de son organisme. M. Caron est présentement domicilié sur le territoire de la municipalité de Mont-Joli et cumule plusieurs années d'expérience dans le domaine municipal. Son entrée en fonction auprès de la MRC de La Nouvelle-Beauce est prévue pour le 2 mai 2005.

Pacte rural – Recommandation du comité mixte MRC/CLD

Le conseil de la MRC a entériné les recommandations faites par le Comité mixte MRC/CLD pour la sélection des dossiers qui disposeront d'une aide financière au Pacte rural, et ce, dans le cadre de la Politique de la ruralité du gouvernement du Québec. Les projets qui ont été retenus par le conseil sont :

1. Relocalisation et centralisation de la bibliothèque de Scott	45 000 \$
2. Réaménagement du centre communautaire de Saint-Isidore	45 000 \$
3. Aménagement d'un terrain de soccer et d'une piste d'entraînement de cross-country à Scott	10 000 \$
4. Terrain de soccer à Sainte-Marguerite	30 000 \$
5. Construction d'une salle municipale à Saint-Elzéar	60 000 \$

Le conseil affecte donc les sommes budgétaires allouées pour les projets ci-dessus mentionnés pour un montant maximum de 190 000 \$. Ces montants seront versés conformément aux modalités établies selon les conditions du pacte rural.

Cartographie zones inondables

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a transmis à la MRC en novembre 2004, les nouvelles cotes de crues (0/20 ans, 20/100 ans) de la rivière Chaudière. La MRC doit intégrer ces nouvelles cotes de crues dans le Règlement de contrôle intérimaire et le schéma d'aménagement et de développement révisé. Étant donné que les documents transmis par le ministre ne permettent pas de visualiser la zone inondable et que dans l'exercice de leurs fonctions, les inspecteurs en bâtiments doivent pouvoir localiser les projets par rapport à la zone d'inondation, il est essentiel d'avoir un document cartographique qui montre l'étendue de la nouvelle zone d'inondation avant d'adopter sous forme réglementaire les nouvelles cotes de crues. Le conseil de la MRC sollicite donc les six municipalités locales visées par la zone inondable de la rivière Chaudière à retenir les services d'un arpenteur en vue de la préparation d'une nouvelle cartographie de zone inondable. Cette nouvelle cartographie sera réalisée sur des photographies aériennes à être prises au cours du mois de mai.

Achat de véhicules d'urgence – Appel d'offres public

Le conseil de la MRC a autorisé la directrice générale par intérim à procéder à l'annonce d'un appel d'offres commun pour l'achat de véhicules d'urgence. Les municipalités participantes à ce projet sont celles de Frampton, de Saints-Anges, de Vallée-Jonction, de Sainte-Marie, de Sainte-Hénédine, de Scott ainsi que Saint-Isidore.

Demande à la Sûreté du Québec et le service de police de Sainte-Marie – Plaintes concernant la Véloroute

Le conseil de la MRC a adopté une résolution demandant la collaboration et le partenariat des services de police de la Sûreté du Québec et de la ville de Sainte-Marie pour le traitement des informations transmises à la MRC et ayant trait à des plaintes à caractère pénal et/ou criminel en rapport à la voie cyclable (Véloroute).

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter :

Richard Lehoux, préfet
Téléphone : 387-3444

ACTIVITÉS À SCOTT!

S'il vous plaît à inscrire dans votre agenda pour le mois de mai 2005 « Exposition artisanale ». À voir sans faute, vous êtes tous et toutes invités chaleureusement...

Lieu : Salle St-Maxime (sous-sol de l'église)
Quand : Samedi le 28 mai de 13h à 20h et dimanche le 29 mai de 12h à 17h.

Dites le à vos amis et la parenté des paroisses environnantes. Merci, nous vous attendons.

Invitation faite de la part des membres du Cercle des Fermières de Scott

Par Lucille Drouin, secrétaire

Tél. : 387-2384 pour informations supplémentaires

UN MOT DE LA FABRIQUE...

Regroupement des 10 paroisses dès août 2005

Il s'agit des paroisses St-Bernard, Ste-Hénédine, St-Isidore, Ste-Marguerite, St-Maxime de Scott, St-Narcisse, St-Elzéar, Ste-Marie, St-Patrice et St-Sylvestre. Depuis janvier 2004, un comité d'étude composé de deux représentants de chaque paroisse, s'est réuni 8 fois et produit aujourd'hui son rapport en trois groupes de recommandations qu'il devait harmoniser avec les données déjà promulguées issues du Congrès d'orientation, soit l'énoncé de mission et trois orientations majeures concernant l'évangélisation.

Premier groupe de recommandations : Le projet pastoral.

L'idée maîtresse : Proposer Jésus-christ en construisant des communautés chrétiennes qui attirent et qui rayonnent par leur fraternité et leur accueil. Quatre repères vérifiables de la réalisation de cette idée dans le milieu. Développer la fraternité : par l'accueil inconditionnel de toute personne, par les fêtes, par le rapprochement des générations, le partage, l'entraide, etc.. S'occuper de l'éveil et de l'éducation de la foi : par le projet catéchétique qui s'étend aux tout petits, aux jeunes, aux adolescents, aux adultes et aux aînés. Accompagner les chrétiens et les chrétiennes dans leur vie de foi : par la participation aux célébrations liturgiques, par des temps de ressourcement, par la lecture de livre religieux, par la prière ensemble, etc... Prendre soin des plus faibles : par le support aux organismes d'entraide, par l'accueil sans préjugé, compréhensible des problèmes, par la solidarité avec les démunis, par un sens aguerri de justice distributive pour les pauvres, etc...

Deuxième groupe de recommandations : L'organisation pastorale.

1° : Volet 1. Que les prêtres soient nommés pasteurs des paroisses dont ils s'occupent présentement. Que les autres personnes demeurent au service des paroisses qu'elles desservent aujourd'hui.

Volet 2. Que chaque prêtre et agent (e) de pastorale forment une seule équipe pour s'occuper du projet pastoral des dix paroisses.

2° : Que l'équipe pastorale ait comme responsabilités :

- D'exercer un leadership invitant tout le monde à développer le projet pastoral.
- De promouvoir un leadership partagé, favorisant la prise en charge.
- De s'occuper des bénévoles.
- D'intégrer les diacres permanents en fonction de leur lettre de mission et de leur disponibilité.

3° : Qu'une équipe d'animation locale soit mise sur pied dans chacune des 10 paroisses : Composée de quatre personnes ou plus de la paroisse, cette équipe de coordination sera soutenue et accompagnée par l'équipe pastorale dans sa responsabilité d'animer le milieu par des activités et des projets selon les besoins des paroissiens(nes) et en lien avec le projet pastoral.

4° : Qu'un conseil d'orientation pastorale pour les 10 paroisses soit mis en place : Composé d'un ou plusieurs délégués de chacune des équipes locales d'animation, de l'équipe pastorale, de quelques membres du comité interfabriques, de toute autre personne jugée pertinente, ce conseil aura la responsabilité d'établir et d'évaluer les orientations, les priorités et les projets d'ensemble afin que le projet pastoral se développe, de réfléchir aux politiques d'ensemble, d'établir des liens avec les comités, conseils, groupes du milieu et de la région pastorale.

Troisième groupe de recommandations : L'organisation administrative.

1° : Qu'un comité de coordination administrative pour les 10 paroisses soit mis en place. Composé d'un(e) marguillier(ère) par paroisse désigné(e) au début de chaque année (substitué en cas d'absence), ce comité sera présidé par 1 des curés, sera consultatif et préparera des recommandations sur des questions intéressant les 10 paroisses. En cas d'engagement de personnel commun aux 10 paroisses, ce comité verra à recommander un partage des coûts. Ce comité aura des liens directs avec les assemblées de fabrique qui assurent l'inscription à son ordre du jour les sujets de discussion du comité. Le comité aura comme priorité de situer ses discussions et trouver ses réponses en regard du projet pastoral et de voir à ce qu'il en soit ainsi pour les assemblées de fabrique.

2° : Que chaque assemblée de fabrique ait une ou un président (e) d'assemblée de fabrique et une ou un vice-président(e).

3° : Que les ententes administratives de service (partage des dépenses des salaires, bénéfices d'emploi, frais de déplacement des prêtres et des agents ou agentes de pastorale, du logement des prêtres et du coût de service des ménagères qui existent présentement ne soient pas modifiées.

4° : Qu'un montant de 8 000,00 \$ soit mis à la disposition du comité de coordination administrative en septembre 2005. Ce fonds sera géré par un seul secrétaire (Ste-Marie), établi selon le prorata des populations, renouvelables chaque année et servira pour les activités pastorales communes aux 10 paroisses.

Telles sont les recommandations du comité d'étude mis en marche dès janvier 2004, recommandations sanctionnées par les C.P.P. et assemblées de fabrique de chacune des 10 paroisses Nouvelle-Beauce. Ces recommandations seront présentées officiellement dans la première semaine de juin au Cardinal Marc Ouellet, Archevêque de Québec, par l'abbé Paul-Henri Plamondon, vicaire épiscopal, en vue de leur approbation officielle.

André Garneau, prêtre

DONATION DE PLANTS D'ARBRES PAR LA MUNICIPALITÉ

Une journée porte ouverte se tiendra lundi le 30 mai au garage municipal situé au 700, route Kennedy pour la donation de plants d'arbres. Chaque famille aura droit à 2 plants et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Vous pourrez vous procurer ces plants de 16h30 à 19h30.

Programme d'aide financière lors des inondations survenues en janvier, février et mars 2005

Les formulaires de réclamations sont disponibles au Bureau Municipal situé au 1070, route Kennedy. Les citoyens sinistrés ont jusqu'au 27 juillet 2005 pour acheminer leur réclamation au Ministère de la Sécurité Publique

À TOUS LES AMATEURS DE PÉTANQUE

Vous êtes cordialement invités à vous joindre aux amateurs et joueurs déjà anxieux de débiter en mai.

Tous les intéressés n'ont qu'à se présenter au terrain en face de la Caisse Desjardins, à côté du Bureau de Postes et ce lorsque la température est clémente. Tous les soirs à 19h, nous serons là pour vous accueillir. Invitation faite par l'équipe des « Jeunes Pétaqueux » de Scott. Pour vous amuser et vous tenir en forme, joignez-vous à nous; nous en serons heureux.

Pour informations, contactez Lucille Drouin, 387-2384. Huguette Roy, 387-2400 et Normand Tremblay, 882-0332. Merci de votre participation.

SANS GÉNIE
Je risque mon permis et ma vie!

J'APPELLE

- un permis
- du génie
- un texte
- un service de reconnaissance

Vous fêtez, confiez vos clés.

MRC de la Nouvelle-Beauce
MRC de Saint-Isidore

Promotion hypothécaire

Remise en argent de

5% du montant du prêt

Réduction de taux de

1,50%

sur l'hypothèque 5 dans 1 ou de l'hypothèque à un taux variable

Cette promotion est assujettie à certaines conditions et est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations, rencontrez votre conseiller.

Siège social de Saint-Isidore : (418) 882-5678
Centre de services de Scott : (418) 387-5804
Sans frais : 1 866 982-5678



Desjardins
Caisse populaire du Nord de la Beauce



Lachance Parent CA Inc.
Comptables agréés

**Pour y voir clair ...
des experts !**

1741, rue Saint-Georges, Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0
Tél. : (418) 475-6637 • Téléc. : (418) 475-4531 lp@lachanceparent.ca



dynamiques
impression, communication, multimédia

*Votre allié recherché
pour le développement de
vos affaires*

450, 2^e Avenue, Parc Industriel, Sainte-Marie, Beauce (Québec) G6E 1B6
Tél. : 418.387.6969 | Téléc. : 418.387.5223
Sans frais : 1.877.387.6969 | www.dynamiques.com

BEAUCHE WEEK-END • L'OPPORTUNISTE
ALMANACHS RÉGIONAUX DES SERVICES • CONCERTO



Sports Patoine
Scott 418-387-5574

1431, Kennedy, Scott, Beauce-Nord G0S 3G0
Tél. : (418) 387-5574 • Téléc. : (418) 387-7091
spatoine@globetrotter.net • www.sportspatoine.com

Solutions Informatiques G@

Gestion et administration de réseau et de système informatique
Solutions comptables

André Gravel



441, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Beauce
QC G6E 1M1


Tél. : (418) 386-3757
Téléc. : (418) 386-3759
info@info.net • www.info.net

Francis Veilleux
propriétaire




1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G6E 1M2
Téléphone : (418) 386-5744, poste 231
Télécopieur : (418) 386-5426

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.



• SERVICE
• INSTALLATION
• RÉPARATION

(418) 387-3040

• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RÉSIDENTIEL

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0



Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott
(Québec) G0S 3G0

R.B.Q. 8253-2953-20
Membre de l'A.P.C.H.Q.



Tél. : (418) 387-4210



Emile Bilodeau & Fils inc.
Matériaux de construction

Portes et fenêtres
tapis, prélat
céramique

Télécopieur : (418) 475-4429

Saint-Bernard, Beauce-Nord QC G0S 2G0 Téléphone : (418) 387-6655-56-57



Gaston Labbé
propriétaire

330, route Kennedy
Scott-Jonction (Québec)
G0S 3G0

Tél. : (418) 387-2644

Espace réservé

Cet espace est pour vous

Contactez Roger Pigeon

387-4069

400\$/année

Cet espace est pour vous

Contactez Roger Pigeon

387-4069

400\$/année

PISCINES STE-MARIE Inc.

SPAS & PATIOS

1048, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie G6E 2S5

Tél. : (418) 387-4670
Téléc. : (418) 387-8970

Résidence pour personnes âgées
Les Jardins d'Autrefois 2001 enr.

Ambiance familiale • Manon Ayotte, prop.

1754, route Kennedy, Scott
Tél. : (418) 386-2825

SYLVAIN PARENT GOBEL
AVOCATS

DEPUIS 1970

225, DU COLLÈGE, SAINTE-MARIE TÈL. : (418) 386-2727

Restaurant
Le Victorien

**Livraison gratuite
à Scott**

(418) 387-3340

Bolduc, Poulin
& Associés, s.e.n.c.
Agences - Cabinets

Robert Mathieu, a-g.
Michel Bolduc, a-g.

564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
(418) 387-5004

- Saint-Georges, Beauce
- Sainte-Marie, Beauce
- Saint-Joseph, Beauce
- Lac-Mégantic, Estrie
- Lac-Étchemin, Bellechasse
- Sainte-Foy, Québec

RENAULD
TAILLES D'ARBRES

TAILLES D'ARBUSTES ET DE HAIES
ELAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES
SERVICE DE NACELLE ET DE
CHIPPEUR DISPONIBLE

Renauld Vachon enr.
Tél. : (418) 387-8376 • Cell. : 386-7457

90, rue du Lac, Scott
G0S 3G0

de rabais avec tout achat
de 10 \$ et plus
sauf médicaments

brunet

JOSÉE ROY, PHARMACIENNE

1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

1798, Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
cvrscott@globetrotter.net

Tél. : (418) 387-2323
Téléc. : (418) 387-2695



LES CONSTRUCTIONS
FOU
INC.

Entrepreneur général en excavation

Gaëtan Turcotte

500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie, Beauce G6E 1B5
Téléc. : (418) 387-3988



**ALEXANDRE
CÔTÉ LTÉE**

«Remanufacturier de bois de sciage et mise en marché»

16, 2^e Rue, Scott-Jonction (Qc) G0S 3G0
Téléphone : (418) 387-2354 Télécopieur : (418) 387-5402

AMIBOUFF
Nourriture pour animaux

...le choix à faire pour
assurer une longue vie heureuse à votre animal.

Plus de 28 formules différentes préparées par des vétérinaires et
nutritionnistes pour contrer tous les besoins et les budgets.

Echantillon gratuit

Livraison à domicile

(418) 387-5395
www.amibouff.com

LES ENTREPRISES
CLAUDE BOUTIN (418) 387-9041
(1998) inc.

- Désengorgement de tuyaux, canalisation, drains agricoles, ...gêlés ou obstrués
- Nettoyage de champs d'épuration, de puits de surface, artisiers, de grilles de rue et de stationnement
- Transport d'eau et remplissage de piscine • Service de pompage industriel, commercial, municipal et agricole de haute capacité • Hydro-excavation

ÉPICERIE • BOUCHERIE

Venez goûter
à nos nouveautés!

Myriam

1109, route Kennedy, Scott

387-8993
387-2075

Cet espace est pour vous

Contactez Roger Pigeon, 387-4069

250\$/année

DÉPANNEUR BROCHU
Scott 387-2102

BRUNO DROUIN AUTO INC.
Scott 387-3093



FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tiroir - Meuble sur mesure

Clément Marcoux, Prop.

Cet espace est pour vous

Contactez Roger Pigeon, 387-4069

250\$/année

**Merci à nos généreux
commanditaires.
Encouragez-les!**